

SANP : Swiss Archives of Neurology, Psychiatry and Psychotherapy

Contributions personnelles ou «First person accounts»

Les contributions de patients, d'ex-patients ou de proches sont devenues un aspect essentiel de la formation des professionnels de santé mentale.

Comprendre le vécu des personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou de leurs proches est nécessaire pour favoriser un rétablissement qui ne s'arrête pas à la disparition des symptômes.

Pour en savoir plus, vous trouverez ci-après un article qui présente la place croissante dans la littérature scientifique des récits à la première personne, principalement au travers de la rubrique « first person account » de Schizophrenia Bulletin.

DOI: <https://doi.org/10.4414/sanp.2019.03066>

Indications de rédaction

Les récits à la première personne sont destinés à partager l'expérience vécue de la maladie mentale.

L'auteur doit être connu de l'éditeur, mais peut être publié de manière anonyme ou sous un pseudonyme sur demande.

Les manuscrits peuvent prendre différentes formes : essai, témoignage, poème, etc..

Les manuscrits ne doivent pas dépasser 5 pages (environ 2200 caractères par page, avec espacement).